



Ministerial NETwoRk for Valorising Activities in digitisation

IPR et sites Web culturels



IPR et sites Web

La publication en ligne de données et les produits numériques du patrimoine culturel font d'Internet un instrument beaucoup plus puissant que les médias traditionnels pour la diffusion de la culture.

Ce phénomène devient particulièrement important quand on considère la sécurité du patrimoine ; protection, conservation préventive et sécurité des contenus.



Sites Web et droits associés

Les droits sont associés :

- À la structure du site (projets multimédias) ;
- Aux contenus (textes, images, sons...) ;
- Au matériel existant ;
- Aux nouveaux contenus ;
- Au graphisme (aspect extérieur) ;
- Au nom du domaine ;
- Au code du logiciel



Liste de contrôle

- S'agit-il d'un travail intellectuel, présenté sous une forme expressive ?
 - Est-il créatif ?
 - Est-ce un type de travail protégé comme un copyright ?
 - Le délai pour la protection du copyright est-il écoulé ?
 - La copie peut-elle faire partie des exceptions des limitations pour le copyright ?
 - Y a-t-il d'autres droits ?
 - Le contenu est-il sujet à des usages non autorisés ?
- Dans ce cas, les mesures en vue de sa protection devraient-elles être améliorées ?



Évaluation des droits_1

- Travaux non protégés par copyright
- Textes officiels ou actes de l'État et de l'administration publique ;
- Travaux placés par l'auteur dans le domaine public (déclaration explicite) ;
- Travaux pour lesquels le délai pour la protection par copyright est écoulé (mais il faut faire attention aux droits moraux).



Évaluation des droits_2

- Utilisation libre (elle peut varier selon les pays)
- Par exemple :
- Reproduction d'articles d'intérêt courant de nature économique, politique et religieuse, sauf si sa reproduction a été réservée. Il est fait obligation de citer la source.
- Discours d'intérêt politique et administratif tenus en public et extraits de conférences ouvertes au public. Obligation de citer la source.
- Objectifs de sécurité publique, procédures judiciaires ou administratives.
- Résumé et citations de parties d'ouvrages pour des raisons de critique et de discussion ou pour des raisons d'enseignement et de recherche (non commerciale). Obligation de citer correctement la source.



Autorisations, concessions ou licences : liste de contrôle

- Votre compagnie peut-elle signer un contrat de licence ?
- Savez-vous quels droits vous désirez acquérir ?
- Savez-vous clairement comment vous allez utiliser le contenu ?
- Avez-vous décidé comment vous protégerez le contenu ?
- Etes-vous conscient du fait que vous devrez acquérir une nouvelle licence pour chaque nouvel usage non prévu par l'autorisation négociée ?



Rappelez-vous :

Reproduction d'ouvrages analogiques

- La propriété de l'objet physique est différente de la possession du copyright ;
- Lorsqu'elle achète un ouvrage, l'institution achète l'ouvrage et non pas ses droits de reproduction (à moins que ceux-ci ne soient inclus dans l'accord) ;
- Toute reproduction d'un ouvrage doit être autorisée par le détenteur du copyright ;
- L'auteur doit toujours être cité ;
- La conversion en numérique n'offre pas de protection (sans élaboration).



Contenus : images

Distinction entre droits moraux et droits économiques.

Sujet représenté:

- droit au portrait
- droit de reproduire un patrimoine culturel appartenant à une institution publique



Note sur le copyright_1

Afin de protéger les droits en ligne, il est important de prendre des mesures de précaution élémentaires: publier une note de copyright qui déclare explicitement les droits des matériels et de leurs auteurs/conservateurs.

La déclaration devrait également spécifier de quelle manière les matériaux peuvent être utilisés et quelles sont les utilisations interdites.

Par exemple, la publication d'images pourrait être limitée à des reproductions à basse résolution en ligne.



Note sur le copyright_2

Dans certaines juridictions, pour obtenir un copyright, quand un ouvrage tel qu'un livre ou un film est créé, l'ouvrage devrait généralement contenir une *notice copyright*.

Cette note est constituée d'une lettre C dans un cercle (par exemple ©), ou du mot « copyright » suivi de l'année ou des années du copyright et du nom du détenteur du copyright.

Une note de copyright sert à informer tous les utilisateurs potentiels que l'ouvrage est protégé par un copyright.

Source : wikipedia

http://en.wikipedia.org/wiki/Copyrights#Copyright_notices



The New York Times > Member Center > Site Help > Copyright Notice - Microsoft Internet Explorer

File Modifica Visualizza Preferiti Strumenti ?

Indietro Cerca Preferiti

Indirizzo <http://www.nytimes.com/ref/membercenter/help/copyright.html> Vai Collegamenti >>

Google G ny times member center Cerca 0 bloccati Controllo Traduci Invia a ny times Impostazioni

The New York Times **Member Center**

[NYTimes.com](#) Go to a Section [Log In](#) - [Register Now](#)

SEARCH NYT Since 1981 Search [TimesSelect FREE 14-DAY TRIAL!](#)

[Member Center Home](#) [Your Profile](#) [E-mail Preferences](#) [Purchase History](#) [Site Help](#)

Copyright Notice

All materials contained on this site are protected by United States copyright law and may not be reproduced, distributed, transmitted, displayed, published or broadcast without the prior written [permission of The New York Times Company](#) or in the case of third party materials, the owner of that content. You may not alter or remove any trademark, copyright or other notice from copies of the content.

However, you may download material from The New York Times on the Web (one machine readable copy and one print copy per page) for your personal, noncommercial use only.

Links to Web sites other than those owned by The New York Times Company are offered as a service to readers. The editorial staff of The New York Times was not involved in their production and is not responsible for their content.

For further information, see [Section Two of the Member Agreement](#).

To contact other Times departments, see the [Site Help](#) area of our Member Center.

[Back to Site Help](#)

Internet

start 4 Esplor... 2 Micros... Microsoft ... 4 Intern... Posta in a... minerva-I... Adobe Re... IT 12.37



Ashmolean Museum: Copyright - Text and Image File Use - Microsoft Internet Explorer

Indirizzo: http://www.ashmol.ox.ac.uk/ash/copyright/

Google ashmolean copyright

The Ashmolean Visiting Features The Collections Services Online Resources More Resources SiteMap

Ashmolean Museum of Art and Archaeology
Copyright Use of Text and Image files

The text and image files that the Ashmolean Museum has made available on this Web server (www.ashmol.ox.ac.uk) are intended to enhance public access to information about the Ashmolean Museum's collections.

Unauthorized commercial use or publication of these Documents and Web pages is strictly prohibited

Users may download these files for non-commercial, educational and personal use only, subject to any additional terms or restrictions which may be provided with an individual file.

If you have any questions, please contact the [Publications Department](#)

The Ashmolean Museum specifically retains any rights, including copyright, which it may have in data, image, text or any other information these files may contain.

Other Information relating to Copyright

[CD-ROM/Multimedia Rights & Reproduction Fees](#) [Regulations for Image Reproduction on CD-ROM/Multimedia](#)

Disclaimer

While it is our intention to keep this information up-to-date and accurate, we cannot guarantee either. If errors are brought to [our attention](#) we will try to correct them as soon as possible.
 © Copyright University of Oxford, Ashmolean Museum, 2002
 The Ashmolean Museum retains the copyright of all materials used here and in its Museum Web pages.

Operazione completata Internet

start 4 Esplor... 2 Micros... Microsoft ... 4 Intern... Posta in a... minerva-I... Adobe Re... IT 12.39



Linking et framing_1

« L'instrument de partage le plus efficace sur l'Internet est sans doute la capacité des opérateurs des sites Web de fournir des hyperliens depuis des pages Web qu'ils ont eux-mêmes développées, à des pages Web développées par d'autres opérateurs.

Dans la plupart des cas, ces liens sont complètement légaux et ne nécessitent aucune autorisation du site auquel mène le lien pour inclure un lien. Toutefois, dans certains cas la création d'un lien d'un site à un autre peut entraîner des responsabilités légales. »

Source : <http://www.gigalaw.com/articles/2002-all/wood-2002-06-all.html>



Linking et framing_2

Deep linking

- Les *deep links* sont des liens allant d'un site à des pages appartenant à un autre site qui existe sous la page d'accueil de ce site.
- Règle de bonne pratique :
- Ne pas créer un *deep link* sans autorisation.



Linking et framing_3

Framing

- Un *frame* est une fenêtre sur un site Web à travers lequel peuvent être visualisées des pages d'un autre site Web.
- La technologie permet à un opérateur de site Web d'utiliser une propriété intellectuelle possédée par une autre entité pour vendre des *banners* publicitaires sur son propre site.
- Règle de bonne pratique : ne pas faire un frame sur des pages d'autres entités sans autorisation.



Quand votre site Web est lié à d'autres sites Web

Autorité : Qui a créé le site et quelles sont ses références ?

Affiliation : Qui a fourni les informations ? Puis-je créer un lien avec la page d'accueil ? L'information est-elle faussée par l'affiliation au fournisseur ?

Contenu : est-ce du contenu ou s'agit-il de publicité ? L'information est-elle objective ? Est-elle utile ? Est-elle facile de la suivre ou de naviguer ?

But : s'agit-il d'une page d'accueil personnelle, d'un site de promotion, d'un site d'affaires ou de marketing, d'un site de nouvelles ou d'un site d'informations.



Public : À qui s'adresse cette ressource ;
enseignants, étudiants, etc. ? L'information
est-elle appropriée au public visé ?

Actualité : De quand date l'information ?
Quand la page a-t-elle été créée ou mise à
jour pour la dernière fois ?

Comparaisons : Comment est l'information par
rapport à d'autres sources informatiques et
imprimées ? Est-elle soignée et bien écrite ?

Coût : l'information est-elle en libre accès ? Ou
bien l'utilisateur doit-il payer un droit avant
de visualiser son contenu ?



Publiez une politique des liens sur votre site Web

National Air and Space Museum Linking Policy - Microsoft Internet Explorer

Indirizzo: <http://www.nasm.si.edu/help/linking.cfm>

Smithsonian National Air and Space Museum

Visit | **Museum** | News & Events | Exhibitions | Collections | Education | Research | Get Involved

Help
Links

National Air and Space Museum Web Linking Policy

We appreciate links from anywhere and anyone. Specific permission to link to the NASM web site is not required if you adhere to the following guidelines:

- use a text-based link to the Home Page at the following URL: <http://www.nasm.si.edu>.
- the text of the link should include the complete name of the Museum.
At minimum: "Smithsonian , National Air and Space Museum".
Also Acceptable: "Smithsonian Institution, National Air and Space Museum", "Smithsonian Institution, National Air and Space Museum, Washington, DC".
- do not link to an individual page, image or graphic within the site (deep linking).
- do not link to Smithsonian and/or NASM web sites/pages within frames.
- Smithsonian and/or NASM logos, graphics, images, or screen grabs of web pages may not be used.
- Any link should be standalone and clearly presented as a reference or resource. Links should not occur within the body of text or in such a way as to represent an individual, organization, affiliation or in a manner that may be construed as endorsement or sponsorship.

If there is a particular feature or page of interest on the NASM site that you would like to link to directly (deep linking), please send a request via e-mail to web@nasm.si.edu. Deep linking to images is prohibited.

Q: Can I get a link to my home page from the NASM web site?



Nom du domaine et graphisme

Respectez les règles en ce qui
concerne :

- Protection du nom
- Brevets
- Concurrence déloyale
- IPR



SOME RIGHTS RESERVED

Creative Commons

Creative Commons définit le spectre de possibilités entre le copyright plein (*tous droits réservés*) et le domaine public (*aucun droit réservé*).

Leurs licences vous aident à conserver votre copyright quand vous permettez certaines utilisations de votre ouvrage (un « *certain droits réservés* » copyright).

Voir : www.creativecommons.org



Décharge de responsabilité

Une décharge de responsabilité est une déclaration légale qui déclare généralement que la personne/groupe, auteur de cette décharge, n'est pas responsable des problèmes dans le cas de l'utilisation d'un objet ou d'une information auquel cette décharge de responsabilité est lié.

Il s'agit en général d'une mesure de protection légale ; si une personne subit un dommage en utilisant de manière inappropriée une chose soumise à décharge de responsabilité, elle ne peut pas (légalement) déclarer devant un tribunal qu'elle n'était pas au courant des risques potentiels encourus.

Source: <http://en.wikipedia.org/wiki/Disclaimer>



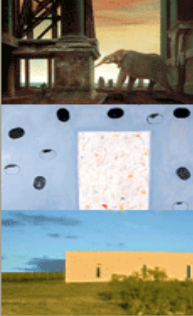
TarraWarra Museum of Art - Microsoft Internet Explorer

File Modifica Visualizza Preferiti Strumenti ?

Indietro - - - - - Cerca Preferiti - - - - -

Indirizzo <http://www.twma.com.au/disclaimer.shtml> Vai Collegamenti >>

Google Cerca Segnalibri 0 bloccati ABC Controllo Traduci Invia a twma disclaimer Impostazioni




Exhibitions
About us
Volunteers
Public Programme
Contact us

Heart & Mind
11 April - 23 July, 2006

Paul Partos -
Final Works 2002
19 February - 4 June, 2006

Forthcoming exhibitions



TWMA Photograph by John Gollings, Melbourne

Disclaimer Notice
Please do not proceed any further into the TWMA web site unless you accept the following conditions.

No liability is accepted to any person for loss or damages incurred as a result of reliance upon material contained at this website.

TWMA accepts no responsibility for the accuracy of information or material accessed through the site. Details of the Exhibition Programme section of the site are subject to change without prior notice.

TWMA
TarraWarra Museum of Art

Operazione completata Internet

start 4 Esplor... 2 Micros... Microsoft ... 4 Intern... Posta in a... minerva-I... Adobe Re... IT 12.48



Mesures technologiques de protection

En général, en cas d'accès à des collections numériques :

- Données cryptées ;
- Filigranes ou empreinte digitales numériques ;
- Insertion dans le fichier numérique d'informations sur IPR, non visualisables par les utilisateurs (données cachées) ;
- Trouver les changements et les contrefaçons ;
- Distribution des « clefs » uniquement aux utilisateurs enregistrés.



Gestion du droit numérique

Tous ces éléments peuvent être inclus dans un DRM (Gestion du Droit Numérique), un système pour administration digitale d'IPR.

Ces systèmes :

- Supportent la gestion et l'enregistrement d'IPR ;
- Garantissent l'authenticité de l'information ;
- Permettent l'authentification de l'utilisateur ;
- Permettent le commerce en ligne ;
- Préviennent et repèrent des utilisations incorrectes.



Outils MINERVA_1

- Guide des droits de la propriété intellectuelle et d'autres problèmes légaux
- 2004-08-06. MinervaPlus Interim Draft Report 4.1 : Inspection de la législation européenne concernant les droits de la propriété intellectuelle
- 2004-06-15. Groupe de travail italien « Problèmes liés à la protection des données et des droits de propriété intellectuelle en ce qui concerne l'accessibilité en ligne du patrimoine culturel ». Protection des données et des droits de propriété intellectuelle en ce qui concerne l'accès en ligne au patrimoine culturel. Premières considérations.
- Document de travail. Vers. 1.0



Outils MINERVA_2

2004-06-15. Groupe de travail italien
« Problèmes liés à la protection de
données et droits de propriété
intellectuelle en ce qui concerne
l'accessibilité en ligne du patrimoine
culturel ».

Premières considérations.